

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 7 (1898)
Heft: 52

Rubrik: Theater : Repertoire vom 1. bis 9. Januar 1899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

concours, pour autant qu'il s'agira de réunir les adresses.

Une seconde condition est, qu'en cas de création à New-York d'un bureau à poste fixe, la Société ait le droit d'utiliser ses services en vue de la diffusion de ses propres publications.⁴

MM. Tschumi et Amsler ont reçu chacun une convocation à l'assemblée de la Commission de propagande de l'Association des bureaux de renseignements, assemblée qui aura lieu le lundi 19 courant dans la Tonhalle de Zurich. Il est décidé que Mr. Amsler se rendra à cette réunion en qualité de délégué officiel de la Société avec la mission de présenter à celle-ci les résolutions susmentionnées.

4^e Diplômes de sociétaires. Le Comité a reçu diverses questions relatives à la délivrance et au libellé de ces diplômes et prend à ce sujet les décisions ci-après: a) en ce qui concerne les membres démissionnaires qui sont rentrés postérieurement dans la Société, la date de l'admission primitive sera, s'ils le demandent, inscrite sur le diplôme; b) les diplômes étant antédatés, il sera délivré aux membres honoraux actifs, un diplôme de sociétaire en sus du diplôme de membre honoraire; c) le cas échéant, le diplôme sera libellé au nom de la direction (de l'hôtel), sans autre désignation, nominative, de même certaines sociétés anonymes seront indiquées comme membres; d) il ne sera pas délivré de diplôme aux sociétaires ayant donné leur démission pour la fin de la présente année comptable.

5^e Enquête fédérale sur les métiers. La commission (MM. Berner et Döpfer) instituée au mois de juin pour l'élaboration d'un questionnaire relatif à l'enquête sur les métiers, a déposé un rapport très complet accompagné d'une proposition. Le Comité qualifie ce rapport de remarquable à tous égards et décide qu'il sera envoyé sous forme de pétition au Conseil fédéral pour être transmis à la commission fédérale d'enquête. Des remerciements sont adressés à MM. Berner et Döpfer pour leur concinieux travail.

6^e Les Hôtels de la Suisse. Se basant sur une décision prise par le Conseil d'administration dans sa dernière séance et accordant en principe une subvention à la seconde édition du livre-réclame „Les Hôtels de la Suisse“, le Comité alloue au Bureau central une avance de fr. 2000, sous réserve de ratification définitive par le Conseil d'administration.

7^e Loi fédérale sur les denrées. Mr. F. Wegenstein avait été désigné comme délégué à la conférence de Berne relative à cette loi, mais des raisons de famille l'obligeront au dernier moment à résigner ce mandat et il fut remplacé par Mr. Zimmerli-Glaser (Lucerne), qui s'est acquitté de sa mission d'une manière distinguée et avec succès. Le Comité adresse ses remerciements à Mr. Wegenstein pour ses remarquables études préparatoires ainsi qu'à Mr. Zimmerli pour son concours dévoué.

8^e Statistique. Mr. Amsler, chef du Bureau central, expose comment on a procédé jusqu'ici pour réunir les données statistiques destinées à l'élaboration d'un rapport sur l'industrie hôtelière destinée à l'Union suisse du commerce et de l'industrie, et comme quoi ces recherches n'ont fourni chaque fois que des résultats et critères très peu satisfaisants. Conséquemment il est estimé opportun qu'à l'avenir les bases de cette enquête soient, tout au moins à titre d'essai, élargies, en d'autres termes que cette enquête n'ait plus lieu par district, mais soit la résultante des réponses de chaque sociétaire à des questions précises et le plus possible discrètes. Etant donné qu'avec l'enquête projetée sur les métiers, la réponse aux questions semblables et analogues sera *obligatoire*, il est probable qu'on se heurtera à une résistance moindre que jusqu'à ce jour, puisque d'ailleurs le Bureau central, organe neutre, est à même de fournir pleine et entière garantie au point de vue de la discréction. Les idées émises par Mr. Amsler sont approuvées et le Bureau central autorisé à procéder selon le mode par lui préconisé.

9^e Le président fait savoir qu'il a renvoyé à la Commission de surveillances du Bureau central un projet de contrat élaboré par ce dernier, projet relatif aux relations entre l'„Hôtel-Revue“ et les administrations de journaux et qui prévoit une réduction du rabais accordé jusqu'ici; ce projet a déjà reçu l'approbation de ladite Commission.

10^e Il est encore donné lecture de diverses correspondances, après quoi la séance est levée à 6 heures.

—

NOËL

à

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'OUCHY.

Selon l'usage, la cloche sonne à 7 heures. Cette fois cependant, prend place au haut de la table, à côté de M. le professeur Garlich, la famille Müller.

Au début, tout est calme, on n'entend que le bruit des cuillers, fourchettes et couteaux, trahissant l'ardeur avec laquelle est savouré le menu suivant:

Consommé au riz
Fèves au bleu, sauce hollandaise
Boeuf mariné
Pommes de terre purée
Pettits pois à l'Anglaise
Poulets rôtis
Salade de saison
Glaçons à Moka
Pâtisseries
Fruits
Dessert.

Le tout arrosé d'un vieux Lavaux excellent.

Le dessert est servi. Successivement apparaissent d'abord M. et Mme. Charles Perrin, ancien maître d'hôtel, puis M. Tschumi, président de l'Ecole, accompagné de sa famille et de M. et Mme. Hotop, de l'Hôtel National à Genève.

Par l'entremise de M. Ch. Perrin, le Champagne offert par la maison Bouvier frères à Neuchâtel, arrive sur la table. La gaieté provoquée par ce nectar, délie les langues et les productions commencent.

La salle à manger est rapidement transformée en salle de spectacle; les comédies et récitations alternent avec la douce musique de M. Wiesendanger, un invité de M. Müller et ami du fils Müller ainé.

Ce dernier, nommé major de table, lit passer la soirée très agréablement et deux heures du matin sonnèrent sans que personne s'en aperçut.

Comme dans toutes occasions semblables, quelques discours sont prononcés. MM. Aubert, Friton et Hecker se font les interprètes des élèves pour remercier leurs professeurs. MM. Tschumi, Garlich et Müller, par de gaies et bienveillantes paroles, souhaitent un heureux Noël et une bonne année à leurs élèves en les encourageant à reprendre, après les vacances, avec une ardeur nouvelle, les études de la seconde et dernière partie du cours.

C'est ainsi que se passa la soirée de Noël 1895; tous les assistants en garderont un durable et charmant souvenir.

Qu'il nous soit permis en terminant de remercier la maison Bouvier frères de son gracieux et exquis cadeau qui a grandement contribué à la réussite de cette réunion pleine d'entrain et de franche gaieté.

Mais qu'il sollicite, au moyen de divers procédés, des réclames de toute nature et qu'il les fasse payer ayant pièces justificatives, c'est autre chose.

Et, tenant une juste balance, sans vouloir en rien causer un préjudice à monsieur H., nous croyons qu'il est de notre devoir de recommander aux intéressés, c'est-à-dire à ceux que visite monsieur H., de n'être point trop crédules et de ne pas s'engager à la légère.

A bon entendeur, salut!

—

A TITRE DE PENDANT

des prétentions exagérées du vélo-club de Weinfelden à l'égard des hôteliers (No. 51 de l'„Hôtel-Revue“), nous reproduisons le passage suivant d'une lettre qui nous est parvenue le 18 courant du comité central de l'Union vélocipédique suisse, à la fin de laquelle:

„Au cours de l'année qui va finir, nous avons eu mainte occasion de constater que nos efforts en vue d'obtenir pour nos sociétaires des réductions de prix, n'avaient pas eu le succès voulu auprès de la plupart des hôteliers; c'est aussi pour cette raison que l'assemblée des délégués réunie dernièrement à Lucerne, nous a donné pour mandat de cesser nos démarches dans ce sens et de nous appliquer plutôt à rechercher les moyens de procurer à nos collègues un traitement convenable à des prix raisonnables. A cet effet, nous désirerions connaître dans toutes les villes et localités de quelle importance de bons et honnêtes hôtels dont nous dresserions la liste et que nous recommanderions spécialement à nos membres. Il va de soi que ces hôtels devraient disposer de locaux suffisants pour le garage des machines.“

Voilà un terrain sur lequel on pourrait au moins discuter et peut-être s'entendre. Réd.

l'homme aux souris

ou

Qui paie les frais?

Tout récemment un certain nombre de journaux suisses se sont conscienceusement évertués à battre la grosse caisse en faveur d'un globe-trotter américain. Il s'agit d'un monsieur qui ne brille pas précisément par la distinction de ses manières, quoiqu'il ne fréquente que les hôtels de premier ordre. Sa course autour du monde sera le résultat d'un pari qu'il dit avoir fait et dont la condition principale est qu'il voyage sans argent; quelques petites souris qu'il promène avec lui, jouent aussi, dans cette histoire aventureuse, un rôle assez important. Que ce pari soit authentique ou non, peu importe, le fait à retenir, c'est que l'homme aux souris a choisi ses victimes parmi les hôteliers et que ce sont ces derniers qui le déraient sûrement de tout, alimentation, logement et voyage.

Notre explorateur raconte qu'aussitôt de retour en Amérique il publierà ses aventures de voyage, un volume qui se vendra à raison de fr. 50. Ce livre contiendra aussi des annonces d'hôtels, en nombre aussi considérable que possible pour chaque localité. Le prix d'insertion est de fr. 30 que l'Américain encaisse immédiatement, mais il se contente de moins, p. ex. de fr. 20 et même de 10, lorsque l'hôtelier réchigne à ces chants de sirène. On dit que cet honorable gentleman a fait en Suisse des „affaires“ splendides; quoi qu'il en soit, son procédé est celui d'un fin merle: au débotté, il honore de sa visite les rédactions des journaux les plus en vue de la localité, puis le lendemain parait un article mirobolant et le tour est joué, en ce sens que notre homme ne passe plus pour inconnu aux yeux des hôteliers et peut d'autant mieux tendre ses filets. Quant à sa manière de voyager autour du monde, en voici un échantillon:

De Vienne (Autriche) il se rend en Suède où il se sera dit sans doute que la petite Suisse sait probablement aussi apprécier les souriceaux et que les „souriceries“ y rapportent parfois quelque chose. Aussitôt dit, aussitôt fait, le voilà chez nous et il ne semble pas qu'il se soit trompé, car c'est par centaines qu'il exhibe aux recalitrants les adresses d'hôtels qui suivent le mouvement⁵; s'il n'est réusqué à palper fr. 20, cela ne l'empêche non plus de promettre à l'hôtelier maté un exemplaire de son livre à 10 dollars. Que celui toutefois dont la bibliothèque présente un vide n'attende pas pour le combler l'apparition de ce précieux volume! Qui sait, en effet — — ?

En ce moment, les petites souris respirent les effluves embaumées du Léman.

La *Feuille d'Avis de Montreux* écrit à ce sujet:

„Il nous revient de divers côtés que ce monsieur se présente, au nom de certaines personnes de la localité dont il décline les noms et les titres sans en avoir l'autorisation, dans les hôtels, établissements, etc., pour y solliciter des annonces, des réclames qu'il fait payer comptant.

Dans un volume ad hoc, il insère des vues, des cartes de visite, des réclames de grands établissements, etc., tout à côté des sceaux et des vases des greffiers, syndics ou autres autorités qui, sur sa demande, signalent son passage. Ces signatures en imposent toujours.

Que monsieur H. fasse le tour du monde, qu'il ait parié de ramener à Chicago trois ou cinq mulots vivants, qu'il veuille publier un livre de réclames ou les péripéties de son voyage, c'est possible. Nous voulons bien le croire quoique, au surplus, son but ne nous intéresse guère.

Aus Kairo wird berichtet: Von jetzt an werden zwischen hier und Luxor Schlafwagen verkehren, die von Ägypten, wo Hitler und entsetzlicher Staub das Eisenbahnen am Tage zu einer Marter machen, nicht mehr unterschätzen zu vermassen. Der Reiseende, der für einen dreiwöchigen Ausflug auf dem Nil aufwartet, kann nun Theben ebenso schnell wie bequem erreichen, und routinierte Touristen mögen jetzt ganz Ägypten in 14 Tagen abmachen.

Mannheim. Die Herren Bernsdorff und Reiffel, Besitzer des „Pfälzer Hof“ dahinter, haben geradezeitig mit allem Komfort der Neuzeit entsprechend eingerichtet wird und bis Anfang des Jahres 1900 fertig gestellt werden soll. Nach Eröffnung dieses neuen Hotels, welches den Namen „Pfälzer Hof“ erhalten wird, wird der jetzige Pfälzer Hof vollständig renoviert und bedeutend vergrößert, und ebenfalls unter der jetzigen Leitung weitergeführt.

Spanische Schwindler. Die bekannten spanischen Schwindler sind, nachdem die Geschichte mit dem verborghen Schatz abgebracht ist, nun auf eine andere Bauernfängerei verfallen. Sie versenden nämlich Briefe, worin sie um ihre Mitwirkung zu einer Lösung einer Bankanweisung angefragt werden. Brietschreiber wurde in Kuba zum Kriegsgefangenen gemacht und als solcher z. B. nach Barcelona gebracht. Er berichtet einen der Inhaber lautende Anweisung auf eine schwedische Bank, die die schöne Summe von 800'000 Fr. Das Papierchen liegt aber in einem unter Seesack stehenden Koffer. Der Adressat sollte nun nach Barcelona kommen und den Koffer auslösen gegen Entrichtung der bezüglichen Kanzleispesen; dann könnte er die besagte Bankanweisung „ohne Schwierigkeit“ zu Geld machen. Für seine Bemühungen wird ihm ein Drittel jener 800'000 Fr. versprochen.

Der Fremdenverkehr in den europäischen Grossstädten erfuhr in der „Revue Scientifique“ eine kurze Besprechung, aus der als erste That-sache hervorgeht, dass Berlin weitauß die stärkste Zunahme des Fremdenzufusses aufzuweisen hat. Issa nahm die deutsche Hauptstadt 268'000 Fremde im Jahr 1897, bei die doppelte Zahl, nämlich 517'000, genau erreichte, und die Berliner Fremdenverkehr also in 13 Jahren um 93% vermehrt. Vergleichen wir damit die Steigerung des Fremdenzufusses in Paris und Wien, so zeigt sich dass die französische Hauptstadt die geringste Zunahme (210'000) in dem jährlichen Fremdenverkehr erhalten hat; in Wien stieg die Zahl um 280'000. Immerhin nahm 1897 Paris noch weitauß die grösste Zahl der Fremden von allen europäischen Städten auf (89'000), Berlin 517'000 und Wien 364'000. Seit 1884 empfing die französische Hauptstadt 8 1/2 Millionen, die deutsche 4 1/2 Millionen und die österreichische 3 Millionen Fremde.

Interlaken. (Einges.) Die Aktionäre der Kur-sal-Gesellschaft von Interlaken haben in der Generalversammlung vom 23. Dezember abhin Bericht und Rechnung des Verwaltungsrats über das vergangene Jahr entgegengenommen und geohissen. Die Salzgasse war für den Kursaal eine gute, das finanzielle Ergebnis ein bedeutendes, sodass zum ersten Male 5 1/2% Dividende zugesprochen werden konnte. Zudem wurden auf Immobilien, Miet- und Musikalien ordentliche Abschreibungen vorgenommen. Für Vergabungen wurden Fr. 1400 aufgewendet, und auf neue Rechnung Fr. 6'000 vorgezogen. Das Budget pro 1899 wurde vorgelegt und unverändert angenommen. Es balanciert in Einnahmen und Ausgaben mit Fr. 182'400. — Der projektierte Umbau des Kursaals nach den Plänen des Architekten Bouvier ist in der Ausführung begriffen. Die erforderlichen finanziellen Mittel sind gesichert, das Erfolg der Aktienemission ein befriedigender ist. Das künftige Interkursen werden also im Sommer 1899 etwas Neues und Gediegene zu sehen bekommen.

Zürich. Auf Grund der Polizeirapporte ergeben sich folgende vergleichende Ziffern der in den Gast-höfen der Stadt Zürich abgestiegenen Fremden:

	1893	1894*	1895	1896	1897	1898
Jänner	11,823	12,131	13,925	12,062	11,635	12,852
Februar	13,024	12,018	12,861	12,651	11,802	12,936
März	13,684	14,655	15,407	14,347	15,802	15,705
April	14,359	18,749	17,397	15,686	16,995	17,626
Mai	17,455	18,749	17,000	16,888	18,153	19,137
Juni	24,969	27,068	26,724	25,092	25,815	26,716
August	27,293	34,837	33,284	32,311	32,055	34,291
Oktober	22,944	16,694	24,929	23,625	26,048	26,916
November	13,657	15,509	12,946	12,277	14,568	15,264
Dezember	10,941	12,916	10,768	10,701	11,179	

203,693 234,663 320,880 209,622 227,450

* In diesem Jahre vom 15. Juni bis 15. Oktober in Zürich stark besuchte kantonale Gewerbe-Ausstellung mit eidgenössischen Spezial-Ausstellungen.

Humoristisches. In einer Wirtschaft Zürich tritt ein Maronihändler. Er kündigt dem Deckel seines Handkorbes auf, Schöne Maroni, ganz neu! Einige Gäste belehren ihn, das ziehe hier nicht leicht, er müsse sagen: „Chäübe schöni Maroni!“ Dies leuchtet dem Natursohn ein. Unterwegs aber erignet sich eine gelinde Sprachverirrung und im nächsten Lokal angelangt ruft er mit kraftiger Stimme: „Schöni chäübe Maroni!“

Theater.

Repertoire vom 1. bis 8. Januar 1899.

Stadttheater Basel. Repertoire ausgeblichen.

Stadttheater Bern. Repertoire ausgeblichen.

Théâtre de Genève. Repertoire non reçu.

Théâtre à Lausanne. Repertoire non reçu.

Stadttheater Luzern. Repertoire ausgeblichen.

Stadttheater St. Gallen. Sonntag: *Trompeter von Säckingen*. Montag: *Opferlamm*. Mittwoch: *Opferlamm*. Freitag: *Der fliegende Holländer*. Samstag: *Don Carlos*.

Stadttheater Zürich. Sonntag 3 Uhr: *Rübezahl*. Sonntag 7 1/2 Uhr: *Aida*. Montag 3 1/2 Uhr: *Rübezahl*. Montag 7 1/2 Uhr: *Othello*. Montag 7 1/2 Uhr: *Im weissen Rössl*. Mittwoch 7 1/2 Uhr: *Othello*. Donnerstag 7 1/2 Uhr: *Der Katholik*. Freitag 7 1/2 Uhr: *A basso porto*. Samstag 7 1/2 Uhr: *Maria Stuart*. Sonntag 3 1/2 Uhr: *Rübezahl*. Sonntag 7 1/2 Uhr: *Tannhäuser*.

Der heutigen Nummer liegt ein Prospekt der Weinhandlung em gros von Emil Haller, Sohn, in Neuenburg bei, auf welchen wir hiermit besonders aufmerksam machen.

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler-Aubert.